



## Les causes des problèmes conjugaux (المشكلات الزوجية)

Toutes les louanges vont à Allah, Le Seigneur des mondes.  
J'atteste qu'il y a de divinité que Allah, l'Unique, sans associé.  
A Lui la Royauté, à Lui les louanges et à Lui la toute Grandeur.  
C'est Lui qui fait vivre, et c'est Lui qui fait mourir.  
C'est Lui qui élève et C'est Lui qui abaisse.  
A lui appartient la décision de toute chose, et Il est capable de toute chose.  
C'est vers Lui que sera le retour.  
Et il n'y a ni de Puissance ni de Force à part celles de Allah, le très Haut, le très Grand.  
Et j'atteste que notre maître et prophète Mohamed (صلى الله عليه وسلم) est son envoyé et serviteur.  
Il est la meilleure de Ses créatures, et Son ami intime.  
Il a les efforts sur la voie de son Seigneur, jusqu'à ce qu'Il lui donne la certitude.  
Que les prières et le salut d'Allah soient sur Lui, sur Sa famille, sur Ses compagnons, ainsi que ceux qui les ont suivis dans le bien jusqu'au Jour Dernier.

**{1. O Hommes ! Redoutez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Redoutez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens de parenté. Certes, Allah vous observe parfaitement.**

} SouRate 4 (les femmes, Annissah, النساء)

Oui mes frères, craignez Allah en privé et en public, et sachez qu'Il vous observe. Allah dit :

**{4. Quiconque craint Allah, Il lui facilite les choses.**

} SouRate 65 (le divorce, AttalaQ, الطلاق)

Mes très chères sœurs, mes très chers frères,

L'âme humaine a été créée de telle sorte qu'elle trouve la paix et la tranquillité à côté d'une autre âme, elle a besoin d'une compagnie. C'est la raison pour laquelle Allah nous dit:

**{Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité auprès elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent.**

} Sourate 30 (les romains, ARRom, الرّوم)

Oui, Allah a dit "des épouses pour que vous viviez en tranquillité auprès d'elles", et Il n'a pas dit: "pour que vous viviez avec elles."

Donc, ceci indique que le mariage est une tranquillité, une stabilité, le calme et le repos de l'esprit. Et c'est à partir de cela qu'est venue l'importance du mariage dans l'Islam et la considération donnée à la famille. Ainsi, la législation islamique exhorta au mariage, incita à le rendre facile, et interdit tout ce qui y fait obstacle, qui empêche son accomplissement ou trouble sa pureté.

Et le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit :

**"O Jeunes ! Quiconque parmi vous a la capacité de se marier [la capacité matérielle et physique], qu'il se marie donc."**

Rapporté dans les deux recueils de hadiths authentiques.

Et le mariage fait partie des traditions de tous les messagers.

Oui les frères, notre religion donne beaucoup d'importance à la constitution de la famille, considérant que la famille est la base de la société, qui se fortifie selon l'attachement et les liens entre ses familles.

C'est la raison pour laquelle le prophète (صلى الله عليه وسلم) a comparé les musulmans entre eux, à une construction solide dont les parties se fortifient les uns les autres. Allah ordonna alors de marier ceux qui en ont la capacité et Il interdit d'empêcher les femmes de se marier, de même qu'Il mentionna dans le Coran et la Sounnah les droits et les devoirs entre les époux, car la stabilité des maisons et le bon état des familles ne peuvent se réaliser qu'avec la stabilité des deux époux et leur réussite dans leur vie conjugale.

Et étant donné que celui qui ne possède pas une chose, ne peut pas donner cette chose, le père et la mère qui sont malheureux dans leur vie conjugale, n'apporteront aucun bien à leur société. Et à plus forte raison, ils ne pourront pas éduquer des générations pieuses qui seront capables de construire et de diriger.

Donc, le mariage réussi, correspond aussi à la réussite de la société. Tandis que la destruction des familles correspond à la destruction des villes.

C'est la raison pour laquelle le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit :

**"Ibliss [le diable] pose son trône sur l'eau, et il envoie ses expéditions [ses soldats à travers la Terre pour y semer le désordre].**

**Et ceux qui sont les plus proches de lui, sont ceux qui commettent le plus de tentation.**

**Un parmi eux vient et lui dit : "J'ai fait telle et telle chose", et il lui répond : "Tu n'as rien fait". Puis, un autre vient et dit : "Je n'ai pas laissé untel jusqu'à ce que je l'ai fait se séparer de sa femme".**

**Iblis le fait alors se rapprocher de lui et lui dit : "Oui, toi !" "**

Rapporté par Mouslim.

Voilà mes frères, ce que le diable préfère : la destruction des couples et des familles.

Et ceux qui le suivent parmi les corrupteurs ont fourni des efforts pour détruire cette entité et pour désintégrer les liens de la société en désintégrant les familles.

Et ceci représente de grands dangers : l'augmentation des taux de divorce, l'égarement des enfants, les femmes restent célibataires, la dispersion de la société, la débauche se propage, et la rancune apparaît entre les familles.

Serviteurs d'Allah !

Nous savons tous que la perfection est difficile à obtenir, et que les divergences font partie de la nature de l'homme, et que les deux époux ne peuvent pas se ressembler l'un et l'autre en ce qui concerne les caractères, les qualités, les désirs et la pensée.

Et le fait que l'un soit un homme et l'autre soit une femme, suffit comme différence. Il y a aussi le fait que nous vivons dans un monde et une époque qui ont leurs exigences et leurs effets.

Pour toutes ces raisons, il se peut que des tempêtes de divergences se déchaînent sur certaines familles. Il se peut que les deux époux se disputent. Et aucune maison n'échappe à cela, même pas la maison du prophète (صلى الله عليه وسلم).

Ceci fait partie des principes de la vie, mais la maison pieuse qui a été bâtie sur la crainte d'Allah, dans laquelle les deux époux connaissent leurs droits et leurs devoirs, n'est pas touchée par les effets de ces divergences et de ces disputes. Mais au contraire, ceci augmente leur attachement et leur fermeté, et ils obtiennent l'éveil et la compréhension. Ils profitent de cela pour ainsi corriger les erreurs, et fermer les portes du mal pour l'avenir.

Mes frères, mes sœurs,

La majorité des problèmes conjugaux proviennent de la désobéissance à Allah. Et il arrive à cause de cela que certaines relations conjugales deviennent un ennui et une indignation au lieu d'être une tranquillité et une miséricorde.

Allah a dit :

**{30. Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup.**

} SouRate 42 (la consultation, AchouRa, الشورى)

Et sans aucun doute, parmi les plus grands malheurs, nous trouvons la démolition des foyers.

Et un savant parmi les pieux anciens a dit :

**"Lorsque je désobéis à Allah, je vois l'effet de cela dans ma monture et dans le comportement de mon épouse".**

Et oui mes frères,

Comment pouvons-nous attendre une réussite de la part d'Allah alors que nous livrons tous les jours un duel avec Allah en commettant des péchés?

Comment peux-tu attendre l'entente et la tranquillité dans ton couple si tu désobéis en permanence à ton Créateur?

En revanche, un péché commis par ta partenaire n'est pas un justificatif pour que tu négliges ses droits, ou pour que tu aies un mauvais comportement avec elle.

Et parmi les péchés, certains sont malheureusement classiques, comme la négligence des prières et commettre les choses interdites. Et d'autres sont propres au mariage, comme la négligence des droits et des devoirs conjugaux. Et nul doute que les disputes et les conflits apparaîtront selon le degré de négligence de ces droits.

Et que celui qui néglige le droit de son épouse ou celle qui néglige le droit de son époux, sache qu'il ou qu'elle a désobéi à Allah avant toute chose.

Les deux époux doivent se rappeler lorsqu'ils accomplissent les droits, qu'ils obéissent à Allah en obéissant à Ses ordres. Et s'ils accomplissent les droits avec l'intention d'obtenir la récompense d'Allah, ceci devient une adoration.

Rappelez-vous, mes frères, que le prophète (صلى الله عليه و سلم) nous a confié que le musulman est récompensé même pour la bouchée [*le morceau de pain*] qu'il met dans la bouche de sa femme, bien qu'à l'origine, les dépenses soient obligatoires pour lui. Il est rapporté également du prophète (صلى الله عليه و سلم) que lorsque l'homme et son épouse se rapproche l'un de l'autre (*ont des rapports intimes*), ils ont une récompense auprès d'Allah, bien que cela soit une chose naturelle.

Donc, la solution la plus importante, et qui est la première solution pour celui qui veut obtenir le bonheur est l'accomplissement des droits d'Allah, et l'obéissance à Ses ordres.

Et celui ou celle qui veut une vie agréable, qu'il écoute donc la parole d'Allah suivante:

**{Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions.**

} SouRate 16 (les abeilles, AnnaHI, النحل)

Mes frères, mes sœurs,

Parmi les injustices commises, il y a le fait d'obliger la femme à se marier avec un homme qu'elle ne désire pas. Et ceci, à cause des coutumes désuètes, pour la marier avec un des ses proches parents qu'elle ne désire pas, ou à cause du fait que son tuteur convoitise la haute position du prétendant ou son argent.

Et nous le disons haut et fort, ceci est interdit et est une injustice. Car le prophète (صلى الله عليه و سلم) nous dit dans un récit rapporté par Al-Boukhari et Mouslim qu'il nous est interdit de marier une femme sans son accord.

Et le fait de ne pas se préoccuper dans le choix de l'époux, **de sa religion**, fait partie du mauvais choix. Certains pères de familles interrogent en effet au sujet de la fonction, de l'argent, de la position sociale, et des affaires de la vie de ce monde, en oubliant qu'il ne peut pas faire confiance, **en ce qui concerne sa fille**, à celui qui trahie Allah et Son messager.

De même que le prétendant oublie que celle qui néglige les droits d'Allah, n'accomplira jamais les droits de son époux.

Et il arrive souvent mes frères, qu'une maison soit fondée sur cela. Comment s'étonner alors qu'un tel foyer soit au bord d'un précipice et qu'il risque de s'effondrer. Et les pères de familles, les tuteurs, assument une partie de la responsabilité pour leur négligence.

Car combien de femmes pieuses et chastes, furent éprouvées par un époux qui ne prie pas, ou boit de l'alcool, ou commet les choses interdites ?

Et combien d'hommes stipulèrent toutes les conditions mondaines concernant leur fiancées, mais la religion était leur dernière préoccupation ? Puis ils s'aperçurent qu'elles ne conviennent pas à être leurs épouses.

Et la grande question est : sur quelle base doit se faire le choix ?

La réponse se trouve dans les deux récits prophétiques suivants. Le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit :

**"Lorsque vous vient une personne, dont vous êtes satisfaits de sa religion et de ses comportements, mariez-le. Et si vous ne le faites pas, il y aura sur terre une tentation et une grande corruption."**

Rapporté par Tirmidhi et Ibn Maajah.

Et il a dit (صلى الله عليه وسلم) aussi:

**"La femme est épousée pour quatre choses :**

- pour son argent,
- sa descendance,
- sa beauté
- ou pour sa religion [sa piété].

**Cherche à obtenir celle qui est pieuse, tu auras alors obtenu une fortune."**

Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Mes frères, mes sœurs,

Attention aussi à ne pas mal débiter notre vie maritale.

Car celui qui commence sa vie conjugale en accomplissant des actes interdits dans la religion, comment peut-il attendre une réussite de la part d'Allah ?

Je veux dire par cela, les choses interdites et les actes blâmables qui sont accomplis lors des fiançailles et des cérémonies de mariage et par lesquels certains musulmans ont été éprouvés. Et ces actes peuvent enlever la bénédiction et la réussite du mariage, comme le fait que les femmes étalent leurs charmes, le mélange entre les hommes et les femmes, les orchestres et les danses, les vêtements qui laissent apparaître la nudité, l'accomplissement des prières en dehors de leurs heures prescrites, le gaspillage de l'argent, et l'orgueil dans la préparation du mariage et les cérémonies, jusqu'à ce que certaines cérémonies se soient transformées en tyrannie et en péchés.

Donc, craignez Allah mes frères, mes sœurs, et que chacun accomplisse son rôle.

Et que chacun assume sa responsabilité.

O Musulmans !

En connaissant les causes des problèmes conjugaux, la personne douée d'intelligence les évite et conseille ses frères musulmans afin qu'ils n'y tombent pas.

Et le fait que les proches parents interviennent dans les problèmes conjugaux, s'oppose à la parole du prophète (صلى الله عليه وسلم) :

**"Le fait de ne pas s'occuper des affaires qui ne le concernent pas, fait partie du bon Islam de l'homme. "**

Nous devons garder nos secrets et résoudre nos problèmes nous-mêmes.

Mais si la situation s'aggrave, ceux qui veulent arranger les affaires peuvent alors intervenir, **et non pas ceux qui veulent la corruption.** Car les mauvaises langues qui propagent tout nouveau problème qui arrive, tournent dans toutes les maisons. Puis la médisance et la calomnie se propagent sur toutes les langues. Et ceci n'est qu'une chose blâmable qui détruit les foyers.

Serviteurs d'Allah !

Parmi les causes des problèmes familiaux, nous comptons le mauvais regard que subit le mariage, et la compréhension incorrecte des buts élevés du mariage religieux.

Et parmi ces buts élevés: la réalisation de la chasteté pour les deux époux et de la tranquillité naturelle entre eux, l'établissement du foyer musulman, l'entraide dans l'accomplissement du bien et de la piété, et l'éducation des enfants pieux qui adorent Allah et lui obéissent.

Donc, si les deux époux se rappellent ses significations, ils ne se retourneront pas vers les choses futiles. Et s'il se produisait une erreur minime, ils lui donneraient la valeur qu'elle mérite et ils se rappelleraient la parole d'Allah:

**{237. Et n'oubliez pas votre faveur mutuelle.**

} SouRate 2 (la vache, Al-BaQaRah, البقرة)

Et même si le défaut provient d'un des deux époux, car le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit :

**"Aucun croyant ne doit détester une croyante. S'il déteste un de ses comportements, il sera certainement satisfait par un autre comportement."**

Rapporté par Mouslim.

De même que le musulman ne doit pas donner beaucoup de considération à l'apparence physique. Car les buts de la législation islamique doivent être la base pour lui. Un homme interrogea le savant Ach-Cha3bi (rh) en disant :

"J'ai épousé une femme, puis je me suis aperçu qu'elle boite d'une de ses jambes ; dois-je la répudier et reprendre la dote ?"

Ach-Cha3bi répondit :

**"Si tu l'as épousée pour faire de la course à pied avec elle, répudie-la !"**

Et certains hommes délaissent leurs femmes car ils voient que d'autres femmes sont plus grandes qu'elles ou plus savantes. Et ceci nous amène à parler d'une autre cause parmi les causes importantes des disputes, et une grande porte par laquelle le diable entre, c'est la porte de la comparaison entre les époux. Alors, les suggestions du diable et les pensées commencent à chaque fois que l'on mentionne une femme et qu'elle possède des qualités ou des comportements particuliers. Le malheureux commence alors à comparer et à regretter, et ceci est semblable pour la femme ; et cette porte maudite n'a pas d'égal.

Surtout qu'à notre époque, nous sommes fortement éprouvés par les nombreux clichés de femmes attirantes ou les images d'hommes dans les films, la télévision ou les journaux. Le but de tout cela est de répandre la tentation.

Mais mes frères, posons-nous la question, est-il permis à un musulman qui croit en Allah et au jour du jugement dernier, qui sait qu'il doit rencontrer Allah, qui espère obtenir Son Paradis et craint Son Enfer, de préférer à sa femme croyante et chaste, une femme qu'il a vue à la télévision ou dans un journal, qui désobéit à Allah en se montrant ainsi, et dont il n'obtiendra que le regret du regard ?

A partir de cela, nous comprenons la grande sagesse dans la parole d'Allah:

**{Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît.**

} SouRate 24 (la lumière, AnnouR, النور).

De même que nous disons à la femme qui construit des rêves fleuris concernant la vie selon ce sur quoi elle a été éduquée en regardant les films et les feuilletons télévisés, puis elle est surprise et choquée par la réalité de la vie en ignorant que ce sur quoi elle a été éduquée ou ce sur quoi son mari a été éduqué ne sont que des pièces de théâtre, des images, des imaginations.

Le mal des films et des feuilletons, ainsi que des dialogues que la télévision transmet, n'ont pas fait que stimuler les envies bestiales, mais ils ont corrompu les comportements des gens et leurs relations dans les maisons, et ils ont implanté dans les cœurs de ceux qui les regardent, des principes erronés concernant la vie conjugale et les relations familiales. Ils ont renversé les compréhensions, ils ont rendu bon ce qui est blâmable, ils ont rendu hideux ce qui est convenable, et ils ont ouvert dans les maisons différents genres de problèmes qui n'existaient pas auparavant.

Ce que font ces médias est ce que le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a interdit, et qui correspond à corrompre la femme contre son mari et faire qu'elle s'oppose à lui.

De même que parmi la corruption des maisons : l'appel des provocateurs à ce que la femme sorte de l'autorité de l'homme et la convaincre qu'elle est lésée de ses droits, qu'elle n'a pas de liberté, que son énergie est bloquée. Ils appelèrent donc à la révolte des femmes contre leurs maisons et leur société, à abandonner leurs devoirs naturels, pour aller faire la concurrence aux hommes partout.

Et après qu'elle fut honorée, protégée, ayant la garantie des dépenses et des soins attentifs, elle recherche son malheur elle-même au nom de la l'égalité.

**{11,12. Et quand on leur dit : "Ne semez la corruption sur la terre", ils disent : "Au contraire, nous ne sommes que des réformateurs !". Certes, ce sont eux les véritables corrupteurs, mais ils ne s'en rendent pas compte.**

} SouRate 2 (la vache, Al-BaQaRah, البقرة)

O Musulmans !

Et parmi les causes des problèmes conjugaux : le fait que l'homme n'accomplisse pas son devoir de chef de famille, ou qu'il abuse en l'utilisant, ou que l'épouse lui conteste le droit de chef de famille.

Le droit de chef de famille ne signifie pas l'agression et l'injustice, mais il signifie les soins attentifs, la protection et l'accomplissement des intérêts de la famille.

O Musulmans !

Allah a jugé clairement en ce qui concerne les devoirs des époux, Il a dit :

**{228. Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance.**

} SouRate 2 (la vache, Al-BaQaRah, البقرة)

Donc, observez ces mots concis et réfléchissez à leurs significations ; Allah a dit :

**{conformément à la bienséance}**, c'est-à-dire que la demande des droits ne doit pas se faire avec l'égoïsme, ni avec la contrainte et les comptes, car c'est une association pour la vie et non une association pour le commerce.

Et Il a dit dans un autre verset (*à propos de la séparation*):

**{229. Alors, c'est soit la reprise conformément à la bienséance, ou la libération avec gentillesse.**

} SouRate 2 (la vache, Al-BaQaRah, البقرة)

Donc, même la séparation doit se faire avec gentillesse.

Trouvez-vous alors des directives plus belles que celles-ci pour le bien des maisons ?

N'est pas préférable pour les écrivains et ceux qui prétendent appeler à la réforme sociale, de fournir des efforts afin de résoudre des questions [des affaires] comme celles-ci, et de s'éclairer avec la guidée prophétique pour apporter le bonheur aux maisons musulmanes, au lieu d'attaquer le voile de la femme, de disloquer les familles, et de tromper les femmes en leur faisant croire que la protection dans laquelle elles vivent, est un problème qui doit être résolu et une erreur qui doit être corrigée ; et le but principal de leur appel est la rébellion et le désordre.

Croyants et croyantes!

Le bonheur des maisons ne peut être réalisé que par une religion correcte, un comportement indulgent, en abaissant les regards devant les fautes, en s'efforçant d'accomplir les droits et les devoirs, avec la grandeur d'âme et la politesse, et en espérant recevoir la récompense d'Allah pour toutes les affaires.

Ainsi les brises du bonheur souffleront et engloberont toute les familles, et rassembleront toute la société dans de bonnes relations, l'amour et le respect réciproque.

Et que tous sachent que les divergences nombreuses irritent les gens les uns contre les autres, et que la compagnie dure longtemps grâce aux nombreux consentements et au contentement.

De même que la bonne relation est obtenue avec le respect. Et celui qui respecte l'autre le plus, ne reçoit que l'amour et la générosité.

Et celui qui demande à Allah, ne sera jamais déçu.

La relation entre les deux époux n'est pas basse et matérielle, ni bestiale, mais c'est une relation spirituelle et généreuse lorsqu'elle est bonne et sincère, car elle continue dans la vie de l'au-delà. Allah dit :

**{23, 24. Les jardins d'Eden, où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs ascendants, conjoints et descendants, qui ont été de bons croyants.**

**De chaque porte, les anges entreront auprès d'eux :**

**"-Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré !" – Comme est bonne la demeure finale !**

} SouRate 13 (le tonnerre, ARRa3d, الرعد)